



Compétence 1 : Se repérer dans le temps

DONNER LA DATE

- Date de la fête de la Fédération ?
- Date de la naissance de la 1^{ère} République ?
- Date de la prise du château des Tuileries ?
- Date de l'arrestation du roi à Varennes ?
- Date de l'exécution de Louis XVI ?
- Dates (années) de la Terreur ?
- Dates (années) du Directoire ?

APPRÉHENDER LA DURÉE (justifiez avec des dates)

- Combien de temps a duré l'espoir d'une monarchie constitutionnelle ?
 - Combien de temps a duré la Terreur ?
 - Combien de temps a duré le Directoire ?
-

Compétence 3 : Raisonner...

QUESTIONNER DES FAITS

La guillotine : poser des questions pertinentes 3Q – OCP

PROPOSER DES ANALYSES

Pour chacun des catégories suivantes, citez une action de Robespierre : social, économique, politique, judiciaire, culturel.

EXPLIQUER

- Qu'est-ce qu'une monarchie constitutionnelle ?
- Pourquoi la fête de la Fédération illustre l'espoir d'une monarchie constitutionnelle et la fin de la monarchie absolue de droit divin ?
- Qu'est-ce qu'une république ?
- Au nom de quels événements intérieurs et extérieurs Robespierre a-t-il mis en place la Terreur ?
- Qu'est-ce que la Terreur ?
- Pourquoi peut-on aussi considérer Robespierre comme un républicain au service du peuple ?
- Le Directoire était un régime au service de quelles classes sociales ?

Compétence 5 : Analyser et comprendre un document

IDENTIFIER

1. A quelle classe sociale appartient l'auteur ?
2. L'auteur est-il témoin des événements ?
3. La rédaction de ce texte est-elle postérieure ou contemporaine des événements ?

EXTRAIRE , CLASSER, RELIER

4. Retrouvez plusieurs expressions désignant des nobles.
5. Retrouvez plusieurs expressions désignant des gens du peuple, opposés aux aristocrates.
6. Relevez des expressions signifiant la violence de cette période historique et politique.

Une séance à l'assemblée nationale constituante. On se levait de bonne heure pour trouver place dans les tribunes encombrées. Les députés arrivaient en mangeant, causant, gesticulant ; ils se groupaient dans les diverses parties de la salle, selon leurs opinions. Lecture du procès-verbal (de la séance de la veille) ; après cette lecture, développement du sujet convenu, ou motion extraordinaire. On parlait pour ou contre ; tout le monde improvisait bien ou mal. Les débats devenaient orageux ; les tribunes se mêlaient à la discussion, applaudissaient, sifflaient et huaient les orateurs. Le président agitait sa sonnette ; les députés s'apostrophaient d'un banc à l'autre. Un jour, j'étais placé derrière l'opposition royaliste ; devant moi un gentilhomme dauphinois, petit de taille, qui sautait de fureur sur son siège, et disait à ses amis : « Tombons, l'épée à la main, sur ces gueux-là. » Les dames de la Halle, tricotant dans les tribunes, l'entendirent, se levèrent et crièrent toutes à la fois, l'écume à la bouche : « À la lanterne ! »

Bientôt ce fracas était étouffé par un autre : des pétitionnaires, armés de piques, paraissaient à la barre : « Le peuple meurt de faim, disaient-ils ; il est temps de prendre des mesures contre les aristocrates. » Le président assurait ces citoyens de son respect : « On a l'œil sur les traîtres, répondait-il, et l'Assemblée fera justice. » Là-dessus, nouveau vacarme ; les députés de droite s'écriaient qu'on allait à l'anarchie ; les députés de gauche répliquaient que le peuple était libre d'exprimer sa volonté, qu'il avait le droit de se plaindre des fauteurs du despotisme, assis jusque dans le sein de la représentation nationale : ils désignaient ainsi leurs collègues à ce peuple souverain, qui les attendait au réverbère.

Les séances du soir l'emportaient en scandale sur les séances du matin : on parle mieux et plus hardiment à la lumière des lustres. La salle du manège était alors une véritable salle de spectacle. Les premiers personnages appartenaient encore à l'ancien ordre de choses : leurs terribles remplaçants, cachés derrière eux, parlaient peu ou point. À la fin d'une discussion violente, je vis monter à la tribune un député d'un air commun, d'une figure grise et inanimée, régulièrement coiffé, proprement habillé comme le régisseur d'une bonne maison, ou comme un notaire de village soigneux de sa personne. Il fit un rapport long et ennuyeux ; on ne l'écouta pas ; je demandai son nom : c'était Robespierre.

François-René de Châteaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, 1809-1841.

Compétence 6 : Pratiquer différents langages

ECRIRE